

**CONCOURS EXTERNE
DE CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2015

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

- Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

Nom de naissance

Prénom usuel

Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Faire comme ceci

Ne pas faire

Axe de lecture code à barres candidat

Axe de lecture code à barres candidat

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Externe

Pour l'emploi de : **Contrôleur des Finances publiques**

Épreuve n° :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

Matière : **042 – Comptabilité privée**

Date :

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

NOTE / 20

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :
Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur NOIRE ou BLEUE.

EXEMPLE DE MARQUAGE :

Faire comme ceci

Ne pas faire

Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

Cadre A réservé à la notation				Cadre B réservé à la notation rectificative			
<input type="text" value="20"/>	<input type="text" value="19"/>	<input type="text" value="18"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="20"/>	<input type="text" value="19"/>	<input type="text" value="18"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="17"/>	<input type="text" value="16"/>	<input type="text" value="15"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="17"/>	<input type="text" value="16"/>	<input type="text" value="15"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="14"/>	<input type="text" value="13"/>	<input type="text" value="12"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="14"/>	<input type="text" value="13"/>	<input type="text" value="12"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="11"/>	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="09"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="11"/>	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="09"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="08"/>	<input type="text" value="07"/>	<input type="text" value="06"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="08"/>	<input type="text" value="07"/>	<input type="text" value="06"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="05"/>	<input type="text" value="04"/>	<input type="text" value="03"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="05"/>	<input type="text" value="04"/>	<input type="text" value="03"/>	<input type="text"/>
<input type="text" value="02"/>	<input type="text" value="01"/>	<input type="text" value="00"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="02"/>	<input type="text" value="01"/>	<input type="text" value="00"/>	<input type="text"/>
Décimales			<input type="text"/>	Décimales			<input type="text"/>
<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text" value="0,25"/>	<input type="text" value="0,50"/>	<input type="text" value="0,75"/>	<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text" value="0,25"/>	<input type="text" value="0,50"/>	<input type="text" value="0,75"/>
				Erreur			
				<input type="text"/>			

NOTE / 20

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Vous traiterez l'ensemble des exercices.

L'usage des calculatrices à poche est autorisé (à l'exclusion des téléphones portables), y compris les calculatrices programmables et alphanumériques à fonctionnement autonome sans imprimante, à entrée unique par clavier.

La liste intégrale des comptes du plan comptable général est également autorisée.

ANNEXE 1 : Trame de bilan simplifié.

ANNEXE 2 : Modèle de tableau des soldes intermédiaires de gestion.

EXERCICE N° 1

Travail à effectuer :

1) Vous définirez ce qu'est une balance générale des comptes.

2) Vous disposez des éléments ci-dessous sur la Société DUVALIS, arrêtés au 31.12.N. :

Stocks de matières premières	7 400
État – TVA déductible	3 134
Capital	100 000
Charges d'intérêts	660
Publicité, publication, relations publiques	10 275
Achat de matières premières	55 520
Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre	1 000
Stocks de produits intermédiaires	15 000
Frais de recherche et de développement	2 250
Banque	7 280
Vente de produits finis	171 300
Rémunération du personnel	42 500
Achat de marchandises	56 280
État – TVA Collectée	4 925
Clients	43 910
Fournisseurs	29 765
Terrains	55 000
Réserves	195 500
Autres formes de participation	19 480

Locations	3 325
Subventions d'exploitation	3 850
Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	37 500
Impôts sur les bénéfices	7 500
Produits financiers	5 100
Vente de marchandises	5 400
Caisse	14 376
Clients – Dettes sur emballages et matériel consignés	750
Fournisseurs d'immobilisations	5 250
Dépôts et cautionnements versés	6 000
Droit au bail	35 000
Constructions	132 350
Emprunts	47 500
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 500
Impôts et taxes	12 500
Stocks de marchandises	2 600

Travail à effectuer :

À l'aide de la trame du bilan simplifié jointe en annexe 1, vous reproduirez sur la copie celui de la Société DUVALIS au 31.12.N.

EXERCICE N° 2

La société PAPRIKA dont vous êtes le comptable est spécialisée dans la vente de produits alimentaires et de matériel pour la restauration. Elle ne réalise aucune prestation de services pour ses clients. Il est précisé que la société relève de plein droit du régime réel normal d'imposition à la TVA.

La balance des comptes de la taxe sur la valeur ajoutée au 1^{er} octobre N était la suivante :

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
44551	TVA à décaisser		1 100,00
44562	TVA déductible sur immobilisation		170,00
44566	TVA déductible sur biens et services	1 257,12	
44571	TVA collectée taux 5.5 %		21,00
44571	TVA collectée taux 20 %		12,10

NB : Soldes des comptes de TVA : Il s'agit des soldes après détermination de la TVA du mois de septembre.

Au cours du mois d'octobre les opérations suivantes ont été réalisées :

Le 5 octobre, achat de trois caisses enregistreuses au prix unitaire de 1 000 € hors taxe (taux normal de TVA). Une caisse restera en immobilisation et les deux autres seront revendues à des clients. La facture et les biens ont été reçus à cette même date.

Le 10 octobre, retour de marchandises d'un client insatisfait pour 500 € hors taxe (taux réduit de TVA). L'avoir lui est adressé le même jour. La société décide de lui accorder une remise

complémentaire de 5 % sur les marchandises conservées sachant que la facture initiale était de 2 000 € hors taxe.

Le 15 octobre, achat de marchandises auprès d'un fournisseur français pour 500 € hors taxe au taux normal

Le 20 octobre, achat de petits matériels pour 100 € hors taxe (taux normal de TVA).

Le 25 octobre, achat de vêtements de travail pour les salariés d'un montant de 150 € TTC (taux normal applicable).

Au cours du mois d'octobre la société a vendu pour 1 000 € hors taxe de marchandises au taux normal et 3 000 € hors taxe de marchandises au taux réduit.

Travail à effectuer :

- 1) Présentez la balance des comptes de TVA avant calcul de la TVA due au titre du mois d'octobre N.
- 2) Déterminez la TVA due au titre du mois d'octobre N.
- 3) Enregistrez au journal les écritures du 23 octobre N, du 31 octobre N et du 23 novembre N.

Précisions :

Le taux normal de TVA est de 20 %.

Le taux réduit de TVA est de 5.5 %.

La Société déclare sa TVA mensuellement et l'acquitte le 23 du mois suivant.

L'ensemble de la TVA comptabilisée peut être admise en déduction.

En cas de crédit de TVA, la société ne demande pas le remboursement.

EXERCICE N° 3

Vous êtes l'expert comptable en charge du dossier de la société MANAGEMENT PRINZ. Un extrait de la balance générale des comptes après inventaire se présente comme suit :

Compte	Libellé	Solde	
6064	Fournitures administratives	2 143	
6226	Honoraires	15 810	
6227	Frais d'actes	4 000	
6251	Voyages et déplacements	500	
6312	Taxe apprentissage	1 500	
6313	Participation des employeurs à la formation continue	2 000	
6354	Droits enregistrement	4 500	
6371	Contribution sociale de solidarité	1 000	
6411	Salaires	312 000	
6451	Cotisations URSSAF	118 560	
6454	Cotisations ASSEDIC	6 240	

Compte	Libellé	Solde	
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	35 000	
6951	Impôt sur les bénéfices	60 000	
706	Prestations de services		632 000
7611	Produits de participations		1 200 000
791	Transfert de charges d'exploitation		1 200

Travail à effectuer :

- 1) Vous reproduirez sur la copie le tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG) : modèle joint en annexe 2.
- 2) Vous déterminerez, selon les deux méthodes, la capacité d'autofinancement de la société (CAF).
- 3) Quels enseignements tirez vous du tableau des soldes intermédiaires de gestion et de la capacité d'autofinancement ?

EXERCICE N° 4

La SAS TRADISSION spécialisée dans la vente de matériel de cuisson clôture ses comptes au 31/12/N. Les écritures d'inventaire n'ont pas été portées en comptabilité, à savoir :

- a) La société loue une voiture commerciale pour son représentant. Les loyers sont facturés par la société de leasing le 1^{er} Décembre N et couvre la période du 1^{er} Décembre N au 28 Février N+1. Le montant mensuel du loyer est de 1 000 € hors taxe. La facture de ce prestataire a été portée en comptabilité le 1^{er} Décembre N.

- b) Au cours de l'année N la société a réalisé les opérations suivantes :

À l'ouverture de l'exercice - Stock initial de produits A : 5 000 à 10 € hors taxe ;

À l'ouverture de l'exercice - Stock initial de produits B : 1 000 à 8 € hors taxe ;

Achat de produits A au cours de l'année N : 20 000 à 11 € hors taxe ;

Achat de produits B au cours de l'année N : 10 000 à 9 € hors taxe ;

Vente de produits A au cours de l'année N : 18 000 ;

Vente de produits B au cours de l'année N : 11 000.

La société utilise la Méthode de valorisation des stocks du Premier entré Premier Sorti (PEPS). Il n'y a aucune différence d'inventaire à la clôture de l'exercice.

- c) La société loue ponctuellement du matériel à certains de ses clients. Compte tenu des contraintes de fin d'année, elle n'a pas facturé à son client, la SAS FIDELE, la mise à disposition de certains appareils pour un montant hors taxe de 1 000 €.
- d) Les amortissements à comptabiliser au titre de l'exercice N sont les suivants : matériel de transport 1 500 €, matériel 2 000 € et emballages récupérables 2 000 €.
- e) La société accorde une ristourne de fin d'année à son meilleur client en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Le taux de cette ristourne est de 5% du montant des ventes hors taxe effectuées. Cette année le client élu est la société PIERFEU avec qui un chiffre d'affaires

de 50 000 € hors taxe a été réalisé. L'avoir correspondant n'a pas encore été établi et ne le sera que le 15 janvier N+1. Les avoirs établis par TRADISSION font toujours mention de la taxe sur la valeur ajoutée.

- f) Monsieur LEBOLET a été licencié au cours de l'année N. Ce dernier a assigné la SAS TRADISSION devant le conseil de Prud'hommes et demande un dédommagement de 50 000 €. La société estime le coût financier global lié à cette procédure à 10 000 € (dédommagement et frais de procédure).
- g) La société a obtenu une subvention d'équipement pour l'achat d'un matériel acquis en N-1. La quote-part de la subvention rapportée au résultat de l'année N est de 1 000 €.
- h) Une prime de bilan de 500 € brut sera accordée à un salarié sur le bulletin de paye de janvier compte tenu de son implication dans la société au cours de l'année N. Les charges sociales patronales correspondent à 40% du montant brut.
- i) La société a réceptionné un nouveau petit équipement le 22 Décembre N. Elle n'a pas reçu la facture du fournisseur. La valeur hors taxe de cet équipement est de 800 €.

Travail à effectuer :

En votre qualité de comptable de la société, il vous est demandé de procéder aux différentes écritures d'inventaire.

Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée appliqué est de 20%.

EXERCICE N° 5

La société SALAISON spécialisée dans la fabrication de produits de charcuterie a acquis une nouvelle machine le 15 Janvier N. Cette machine a été mise en service le 1^{er} avril de l'année N. Elle a été acquise au prix de 80 000 € hors taxe et hors frais. Les frais de transport, de montage et de formation du personnel s'élèvent respectivement à 2 000 € HT, 3 000 € HT et 1 000 € HT. La facture du fournisseur est réglée, dès réception, le 15 janvier N.

La durée d'amortissement de ce bien est de cinq ans. L'amortissement économiquement justifié est le dégressif.

Travail à effectuer :

- 1) Le chef d'entreprise Monsieur DUCLERC, n'ayant qu'une connaissance basique en comptabilité, souhaiterait que vous lui précisiez la notion d'amortissement et s'il existe différentes méthodes.
- 2) Vous calculerez le coût d'acquisition de la machine.
- 3) Vous comptabiliserez les écritures de l'exercice N.

Précision : Les coefficients applicables pour les amortissements dégressifs sont les suivants :

Durée d'usage	Coefficient
3 ou 4 ans	1.25
5 ou 6 ans	1.75
Supérieure à 6 ans	2.25

Le taux de TVA applicable à l'ensemble des opérations est de 20%.

ANNEXE 1

TRAME DE BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	X	[...]	X
[...]	X		X
Immobilisations corporelles	X		X
[...]	X		X
Immobilisations financières	X		X
[...]	X		X
TOTAL I	X	TOTAL I	X
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Stocks	X	[...]	X
[...]	X		X
Créances	X		X
[...]	X		X
Disponibilités	X		X
TOTAL II	X	TOTAL II	X
TOTAL I+II	X	TOTAL I+II	X

MODÈLE DE TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Ventes de marchandises et de services - Coût d'achat des marchandises vendues = Marge commerciale	
Production vendue + Production immobilisée + ou – Production stockée = Production de l'exercice	
Production de l'exercice + Marge commerciale - Consommation en provenance de tiers = Valeur ajoutée	
Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation - Charges de personnel (salaires et cotisations) - Impôts et taxes et versements assimilés = Excédent brut d'exploitation	
Excédent brut d'exploitation - autres charges d'exploitation + Reprises s/ amortissements et provisions d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux provisions et amortissements d'exploitation = Résultat d'exploitation	
Produits financiers - Charges financières = Résultat financier	
Résultat d'exploitation + Résultat financier = Résultat courant avant impôt (RCAI)	
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles = Résultat exceptionnel	
RCAI + Résultat exceptionnel - Impôt sur les sociétés - Participation salariale = Résultat net de l'exercice	

